

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du ..... 5 octobre 2017  
Heure ..... 14 h 15  
Lieu ..... CAFÉTÉRIA DU BLOC G

PRÉSENCES – 102 personnes ont signé la feuille des présences.

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 40.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Céline Varin propose *Samaël Beaudoin*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 1**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2017
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Appui aux syndicats en conflit
  - 5.1 Grève dans le secteur préhospitalier
  - 5.2 Grève dans les CPE – proposition d'appui
6. Règlement sur le calendrier scolaire (R-03)
7. Assurances - recommandations
8. Intégration des chargés de cours aux départements
  - 8.1 Proposition de plénière
9. Programmes avec portables
10. Comité de perfectionnement
11. Dénonciation de l'extrême droite
12. Informations
  - 12.1 Dîner-causerie (12 octobre)
  - 12.2 Party d'huîtres (7 novembre)
  - 12.3 Formation pour les non permanents (12 octobre)
  - 12.4 Bilan de la négo 2015
  - 12.5 Modifications au RREC
  - 12.6 Comité École et société
13. Questions diverses

Proposée par Monique Boucher  
Appuyée par Manon Brière  
**Adoptée à l'unanimité**

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MAI 2017

#### Recommandation 2

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Mohand Atroun  
Appuyée par Véronique Rodriguez  
**Adoptée à l'unanimité**

### 4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

#### Recommandation 3

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 11 mai 2017 et dont les noms suivent : *Vincent Leduc* (Informatique), *Yannick Laporte* (Infographie), *Xavier Camus*, *Frédéric Châtillon*, *Kathleen Hayes* (Philosophie), *Patrick Cécyre*, *Jonathan Migneault* (Génie électrique), *Martin Laliberté* (Histoire/géographie), *Vanessa Francoeur* (TAJ) et *Mia Rivard* (Génie industriel).

Proposée par Éric Athlan  
Appuyée par Julie Cloutier  
**Adoptée à l'unanimité**

### 5. APPUI AUX SYNDICATS EN CONFLIT

#### 5.1 Grève dans le secteur préhospitalier

Sylvain Ferland présente le conflit de travail des paramédics. En l'absence de stages, le département refuse de faire des simulations tel que suggéré par la Direction. Le département propose plutôt de repousser la diplomation.

#### Recommandation 4

Considérant qu'en raison du conflit de travail vécu par les techniciens ambulanciers paramédics et des moyens de pression légitimes qu'ils exercent, le *Stage en milieu préhospitalier* de l'hiver 2018 est compromis, affectant le placement en stage et par conséquent, la diplomation d'environ 95 étudiants;

Considérant que s'appuyant sur le devis ministériel, le Département de soins préhospitaliers d'urgence est d'avis que des simulations ne peuvent se substituer à des stages en milieu préhospitalier afin de pallier les difficultés de placement des stagiaires pour l'hiver 2018;

Considérant qu'une proposition, déposée à la séance de la Commission des études du 3 octobre 2017, demande que la Direction générale et la Direction des études fassent les représentations appropriées auprès du MEES et dans toutes les instances de la Fédération des cégeps où elle intervient afin que cette situation et ces enjeux soient exposés et que des solutions puissent être identifiées dans le respect des exigences du programme d'études;

Considérant que le Département de soins préhospitaliers d'urgence fait l'objet de pressions de la part de la Direction afin d'identifier une solution qui ferait fi des exigences du programme d'études.

#### *Il est proposé :*

- QUE le SPECA appuie le Département de soins préhospitaliers d'urgence en étant solidaire de sa position et de son souci de dispenser l'enseignement du *Stage en milieu préhospitalier* dans le contexte de réalisation établi dans le devis ministériel;
- QUE le SPECA appuie les techniciens ambulanciers paramédics en conflit de travail et invite ses membres à démontrer leur solidarité dans l'exercice de leurs moyens de pression.

Proposée par Bibiane Charland  
Appuyée par Jean Trudelle  
**Adoptée à l'unanimité**

## **5.2 Grève dans les centres de la petite enfance – Propositions d'appui**

Thomas Dussert présente le conflit de travail dans les CPE.

### **Recommandation 5**

Considérant le vote de 6 journées de grève par le Syndicat des travailleuses des CPE de Montréal et Laval (STCPEML-CSN);

Considérant que les éducatrices du CPE *Le petit monde du Collège Ahuntsic* sont affiliées à ce syndicat;

Que le SPECA appuie les éducatrices des CPE en conflit de travail, notamment celles du CPE *Le petit monde du Collège Ahuntsic*, et invite ses membres à démontrer leur solidarité dans l'éventualité d'une grève.

Proposée par Chantal Deslauriers

Appuyée par Marilou St-Pierre

**Adoptée à l'unanimité**

## **6. RÈGLEMENT SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE (R-03)**

Elsa Myotte présente les changements proposés au règlement sur le calendrier scolaire et les résultats de la consultation auprès des départements.

## **7. ASSURANCES**

Alain Long fait une présentation de la réunion des syndicats adhérents. Un nouveau contrat entre en vigueur en janvier 2018. Il nous rappelle une liste de demandes que nous avons faite pour l'assureur ainsi que les réponses qu'il nous a fournies.

### **Recommandation 6**

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter d'apporter les ajouts suivants au contrat :

- Remboursement de 1 000 \$ pour chaque prothèse auditive ou remboursement jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par période de 36 mois (sans hausse des primes);
- Remboursement des certificats médicaux au pourcentage du module impliquant une hausse de 0,1 % pour chaque module pour un remboursement de 40 \$ par certificat jusqu'à concurrence de 500 \$ par année;
- Retirer l'homéopathie, à savoir le remboursement des consultations d'un homéopathe et celui des médicaments homéopathiques.

Proposée par Laurence Daigneault Desrosiers

Appuyée par Michèle Dubois

**Adoptée à l'unanimité**

### **Recommandation 7**

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter les conditions de renouvellement pour l'année 2018 de la police d'assurance 1008-1010 liant la FNEEQ et La Capitale telles que proposées.

Proposée par Lysanne Hounzell

Appuyée par Michèle Dubois

**Adoptée à l'unanimité**

## **8. INTÉGRATION DES CHARGÉS DE COURS AUX DÉPARTEMENTS**

Josée Déziel fait la présentation du point : une nouvelle clause de la convention collective permet le rattachement des chargés de cours aux départements. Elle explique que les chargés de cours sont déjà sur la même liste d'ancienneté, sont embauchés par le même comité de sélection que les enseignants du régulier,

partagent les mêmes locaux, sont inscrits dans l'annuaire comme « enseignants » aux départements, etc. Cependant ce ne sont pas tous les départements qui invitent les chargés de cours aux réunions départementales ou qu'ils leur donnent un droit de vote. Josée Déziel propose dans un premier temps d'échanger sur cette question avant de préparer une proposition formelle qui sera déposée à la prochaine assemblée.

### ***8.1 Proposition de plénière***

#### **Recommandation 8**

Il est proposé de tenir une discussion en plénière d'une durée de 30 minutes.

Proposée par Josée Déziel  
Appuyée par Thomas Dussert  
**Adoptée à l'unanimité**

## **9. PROGRAMMES AVEC PORTABLES**

Sophie Crevier présente et met en contexte les recommandations de l'exécutif. Elle informe l'assemblée de la volonté manifeste du Collège de mettre en place ces programmes, relate l'analyse sous-traitée par un conseiller pédagogique qui ne parle pas de la désirabilité, mais seulement de la faisabilité du projet. Elle propose que de tels projets, s'ils existent, doivent partir des départements, et qu'ils n'entravent pas l'accessibilité aux études.

#### **Recommandation 9**

Considérant la volonté du Collège d'introduire des programmes pour lesquels les étudiant-es doivent utiliser un ordinateur portable personnel (les « programmes avec portables »);

Considérant que via le Fonds d'innovation pédagogique, le Collège a financé à l'hiver 2017 deux « projets pilotes DEC-portable » ayant cours cette année dans les départements de Gestion et de Génie électrique, avant que le Comité sur les applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications (CAPTIC) n'ait complété ses travaux et que la Commission des études n'ait adopté les balises s'y rapportant;

Considérant qu'à l'hiver 2017, une AEC intensive avec portables en Techniques juridiques a été mise en place par le Collège sans que les mécanismes usuels de concertation et d'approbation n'aient été respectés;

Considérant que l'an dernier, le Collège a choisi de sous-traiter à l'externe l'analyse sous-jacente au déploiement de programmes avec portables (en particulier le DEC avec portables) en confiant à un consultant pédagogique le mandat de dresser un portrait des infrastructures, du support technique, de l'intégration pédagogique et des facteurs de réussite.

#### ***Il est proposé :***

Que l'ensemble des orientations suivantes doivent être respectées afin qu'un programme avec portables soit implanté :

1. qu'un projet de programme d'études avec portables soit envisagé seulement si :
  - l'atteinte des compétences ministérielles justifie l'utilisation d'un ordinateur et implique l'utilisation de logiciels;
  - il est démontré que l'utilisation d'un portable personnel en classe comporte des avantages pédagogiques et favorise la réussite dans un programme d'études donné;
2. qu'avant qu'il soit offert, un projet de programme avec portables doive être recommandé, en raison de son intérêt pédagogique, par :
  - l'équipe de base du programme et par l'équipe élargie (validation) dans le cas du DEC;
  - le(s) département(s) maître(s) d'œuvre dans le cas de l'AEC;
3. que l'autonomie professionnelle des enseignant-es soit respectée et que le choix d'intégrer des

outils pédagogiques informatisés dans la classe demeure la prérogative de l'enseignant-e, particulièrement dans les cours dont l'atteinte des compétences ne nécessite pas l'utilisation d'un ordinateur ou de logiciels ;

4. que le Collège précise les mesures qu'il entend prendre pour s'assurer que la mise en place de tels projets n'entrave pas l'accessibilité aux études supérieures en introduisant une barrière économique dans certains programmes, un prêt d'équipement étant l'une des mesures à privilégier;
5. que le Collège précise les mesures qu'il entend mettre en place pour les étudiant-es et les enseignant-es afin de leur apporter le soutien technique nécessaire à la formation;
6. que le Collège s'assure qu'une étude de faisabilité soit réalisée, en concertation avec le ou les département(s) concerné(s), avant que tout programme avec portables soit offert ;
7. que la Commission des études soit consultée avant qu'un programme avec portables soit implanté, en conformité avec l'article 3.02 du *Règlement relatif à la Commission des études* qui prévoit que toute question concernant les programmes est de son ressort.

Proposée par Annie Ferland  
Appuyée par Philippe de Grosbois  
**Adoptée à l'unanimité**

Un amendement est proposé.

Qu'on ajoute un point : « Que dans le cas où un-e enseignant-e en charge d'un cours n'a pas déjà droit à un portable, qu'un portable lui soit octroyé »

Proposé par Éric Athlan  
Appuyé par Raphaël Rebelo  
**Adopté à l'unanimité**

Un amendement est proposé :

Qu'on biffe « particulièrement » au 3<sup>e</sup> point.

Proposé par François Doucet  
Appuyé par Suzanne Duranceau

Sur l'amendement, le vote est demandé.

L'amendement est rejeté à la majorité.

## **10. COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT**

Alain Long fait rapport à l'assemblée que l'exécutif a exceptionnellement désigné Jean-François Millette sur le comité pour la session automne 2017 étant que Dominique Rioux n'a pas eu de libération.

## **11. DÉNONCIATION DE L'EXTRÊME DROITE**

Thomas Dussert présente la recommandation.

### **Recommandation 10**

Considérant les positions prises par plusieurs organisations syndicales au cours des dernières semaines à l'égard de la montée de l'extrême droite au Québec;

Que le SPECA :

- dénonce les idées racistes, islamophobes et xénophobes et s'oppose aux groupes qui véhiculent et banalisent ces idées;

- se prononce en faveur de l'accueil, de l'hospitalité et de la solidarité avec les personnes migrantes, autochtones et issues de minorités visibles;
- fasse la promotion de ces principes afin de combattre le racisme;
- invite tous ses membres à agir conformément à ces principes;
- encourage les autres organisations syndicales à prendre des positions similaires.

Proposée par Raphaël Rebelo  
Appuyée par Jean Trudelle  
**Adoptée à l'unanimité**

## 12. INFORMATIONS

### *12.1 Dîner-causerie (12 octobre)*

Carly Milorin présente le dîner-causerie avec Jonathan Leblanc sur la question des droits d'auteur.

### *12.2 Party d'huîtres (7 novembre)*

Carly Milorin invite tous les enseignants à s'inscrire auprès de Suzie Tremblay et à venir fêter au café étudiant.

### *12.3 Formation pour les non permanents (12 octobre)*

Josée Déziel annonce la formation sur la tâche pour les non permanents.

### *12.4 Bilan de la négo 2015*

Josée Déziel fait un retour sur le bilan de la négo 2015 : on a obtenu la plupart des modifications qu'on souhaitait au texte du bilan, de sorte que ce dernier les mandats qu'on nous avait donnés à cet égard. Aussi, les bilans des syndicats locaux ont été annexés au bilan de la FNEEQ.

### *12.5 Modifications au RREC*

Alain Long fait un suivi des modifications au RREC (dossier qui avait suscité la campagne « *un DEC, c'est un DEC, partout au Québec* ») en rappelant les enjeux qui nous avaient interpellés. Il n'y aura finalement pas de nouvelles institutions créées, mais des changements assez mineurs au RREC ont été annoncés au tout début de l'été passé.

### *12.6 Comité École et société*

Christian Goyette lance l'invitation pour le Comité École et société sur le thème de la précarité étudiante. La première rencontre aura lieu le 26 octobre prochain.

## 13. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question diverse.

L'assemblée est levée à 16 h 34.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Alain Long, Président

\_\_\_\_\_  
Thomas Dussert, Secrétaire